Le 60e Anniversaire DE LA «Fanfare de Wasquehal»

La commune de Wasquehal fêtera, dimanche 19 juin, le soixantième anniversaire de la « Fanfare de Wasquehal ».

Nous avons dit que ce jour, son président-fondateur, M. J.-B. Lepers, recevrait l'étoile

(Cliché Huisman)

M. EMILE LESAFFRE

président actif de la « Fanfare de Wasquehal »

de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais des mains de M. Richart, président de la Fédération.

Les Sociétés de musique des environs et la « Fanfare de Wasquehal » donneront plusieurs concerts aux endroits et heures ci-après :

Place Fénelon : à 16 h. 30, la « Grande Fanfare » de Roubaix; à 17 h. 30, l'Harmonie « Les Amis Réunis » de Lys-lez-Lannoy; à 18 h. 30, l' « Harmonie municipale » de Croix; à 19 h. 30, l' « Harmonie municipale » de Marcq-en-Barœul; à 20 h. 30, la « Fanfare de Wasquehal ».

Au Rond-Point du Capreau : à 16 h. 30, l' « Harmonie municipale du Crêchet », de Croix; à 17 h. 30, l' « Harmonie du Blanc-Seau », de Tourcoing; à 18 h. 30, la « Fanfare municipale » de Flers; à 19 h. 30, la « Grande Harmonie » de Croix; à 20 h. 30, l' « Harmonie La Jeune France », de Wasquehal.

Après le concert de la « Fanfare de Wasquehal », place Fénelon, une fête de gymnastique sera donnée par la société municipale l' « Espérance », de Wasquehal.

M. HENRI DERVAUX

chef de la « Fanfare de Wasquehal »

NOS BRAVES

MÉDAILLE MILITAIRE

DÉCORATIONS POSTHUMES

MOUVAUX

— M. Etienne Wattel, soldat au 17e R.I., dont la famille demeurait rue Basse. 37: « Excellent soldat. Mort pour la France, le 26 septembre 1915, des suites de ses blessures reçues au Forest. Croix de guerre avec étoile de bronze.

QUESNOY-SUR-DEULE

— M. Jean Herbaut, soldat au 108e R.I., dont les parents habitent rue des Vignes: « Très bon soldat, remarquable d'énergie et de sang-froid, tué à son poste de combat, dans les tranchées de Zonnebeke, le 10 décembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI

LE DOSSIER DE MARTINAGE remis à la justice civile

Hier nous nous faisions l'écho des bruits qui circulaient concernant le dessaisissement de l'affaire Martinage par la justice militaire au profit des Tribunaux civils. Ces bruits ont été confirmés au cours de la journée de mercredi et quelque extraordinaire que la nouvelle paraisse, le Parquet civil de Lille a reçu tout le dossier de cette importante affaire. Ce changement est motivé par le fait que l'instruction aurait amené l'inculpation nouvelle d'une ou de plusieurs personnes.

D'autre part, tandis que lundi, d'après un journal parisien, une seconde plainte avait été déposée par l'inculpé Martinage contre le lieutenant Zwilling, nous apprenons que le Parquet militaire n'a été saisi que mercredi de la nouvelle demande de poursuites contre cet officier.

Quoi qu'il en soit, le dossier Martinage est actuellement entre les mains de M. le Procureur de la République à Douai.

Mais voici qu'une nouvelle complication semble surgir à l'horizon. Le Parquet civil, étonné de la décision prise par la justice militaire deux ans après que l'instruction de ce procès a été ouverte par elle, aurait manifesté l'intention de protester contre ce dessaisissement. Nous verrons dans la suite ce qu'il adviendra de cette protestation, si toutefois elle se produit. Pour le moment, l'inculpé doit quitter incessamment la prison militaire de la Citadelle pour être transféré à la maison d'arrêt.

A LA MAISON D'ARRÊT

Le nommé Deiebecq, horticulteur à Roubaix, condamné pour intelligences avec l'ennemi à 3 ans de prison, a été transféré mercredi de la Citadelle à la prison civile.

Le garçon de café Lebel à l'instruction

Le garçon de café Lebel, inculpé d'intelligences avec l'ennemi, a été conduit dans le cabinet de M. Dutilleul, juge d'instruction. Plusieurs témoins, venus de Bruxelles, ont fourni de nouvelles précisions.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI JEUDI, 16 JUIN :

Aujourd'hui, saint Cyr; demain saint Avit.
167e jour de l'année.
Soleil : Lever, 3 h. 48; coucher, 19 h. 54.
Lune : Premier quartier du 12. Nouvelle lune, le 20.
Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.
Bains-douches, rue des Longues-Haies, ouvert de 9 à 12 h., et de 15 à 19 h.
A 20 heures : « Ni veuve, ni joyeuse », au Casino Palace.

Syndicalistes et Communistes

Le Syndicat des Travailleurs municipaux adhérent à la C. G. T. se prononce contre Moscou

Les travailleurs municipaux constitués en syndicat, ont tenu, mardi soir, à la Bourse du Travail, leur assemblée générale pour discuter l'ordre du jour des Congrès de l'U. D. et de la C. G. T.

Le Conseil syndical avait fait venir deux orateurs de Paris, MM. Bauduin et Carrels pour exposer les deux tendances.

C'est la tendance de la C. G. T. qui a triomphé par 219 voix contre 108 communistes.

Le rapport moral qui a ainsi été approuvé déclare que le Syndicat des Travailleurs municipaux reste adhérent à la C. G. T. affiliée à l'Internationale syndicale d'Amsterdam, et approuve toute sa ligne de conduite qui interdit aux C. S. R. communistes de constituer une organisation à côté ou dans le syndicat, même pour « noyauter » et interdit leur adhésion à Moscou.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles. Vente Libre de: Beurre de Normandie, 10.50, de Hollande, 11.50 le kil.; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.40 les 250 gr.; Fromage Hollande, 9.00 le kil.; Margarine, 6.50 le kil.; Cassoulet bœuf, 1.60 la boîte; Brosses diverses de tous prix.

CUIRS: Semelles pour femmes, 2.25 la paire; Talons pour hommes, 1.00 la paire; Talons pour femmes et pour enfants, 0.75 la paire; Demi-semelles Palla, 0.75 la paire.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE ET BLANC
1.90 et 2.00 le litre

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES
Salle des fêtes, rue de l'Hospice

Pendant la quinzaine du 20 juin au 1er juillet, il sera accordé par personne: Café, 1.80; sucre en morceaux, 1.70; sucre cristallisé, 1.40; chicorée, 0.60; saindoux (500 gr.), 3.00; margarine (500 gr.), 3.25; lait Nestlé (non sucré gr. boîte), 1.80; cacao, 0.50; confitures (le pot), 1.40 et 2.50; flageolets (500 gr.) (la ration), 0.45; savon de ménage, 1.25; autolave (lessive), 1.15; savonnettes (Bath Soap), 1.00. — Les confitures, margarine, savon de ménage, l'autolave, savonnettes ne paieront aux caisses spéciales de ces denrées.

SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS. — Jeudi 16: à 8 h. 1 à 200; à 9 h., 201 à 400; à 10 h., 401 à 580; à 11 h., 581 à 750; à 14 h., 751 à 920; à 15 h., 921 à 1.030; à 16 h., 1.031 à 1.271; à 17 h., 1.271 à 1.470.

Vendredi 17: à 8 h., 1.471 à 1.650; à 9 h., 1.651 à 1.870; à 10 h., 1.871 à 20.60; à 11 h., 20.61 à 2.250; à 14 h., 2.251 à 2.421; à 15 h., 2.421 à 2.610; à 16 h. 2.611 à 2.800; à 17 h., 2.801 à 2.990.

VACCINATION PUBLIQUE ET GRATUITE. — Aujourd'hui 16, de 10 à 11 h., vaccination gratuite à la Crèche municipale, rue de Tourcoing, 18 bis.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — **Cours de géographie économique.** — On se rappelle que durant quelques mois de l'hiver dernier, il avait été donné par notre concitoyen, M. Hirsch, professeur agrégé de l'Université, membre du Comité de la Société de Géographie, douze leçons sur les colonies françaises et tout ce qui s'y rapporte: le cours avait été organisé par la Société de Géographie, sous les auspices de la Chambre de commerce et la Société Industrielle et Commerciale.

Ainsi qu'il avait été prévu et annoncé, un concours est ouvert entre les auditeurs, jeunes gens et jeunes filles qui ont suivi ce cours de géographie économique: il aura lieu le samedi 25 juin, de deux à cinq heures de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ecole pratique commerciale industrielle et ménagère, rue des Ecoles, place Notre-Dame, à Roubaix. Le thème proposé sera pris parmi les sujets traités dans son cours par M. Hirsch; il donnera lieu à des récompenses réservées aux meilleures compositions. Les inscriptions seront reçues par correspondance chez M. le Secrétaire de la Société, rue St-Georges, 40, à Roubaix.

A LA « MUTUELLE NADAUD ». — On nous prie d'insérer :

La Commission administrative informe les familles des sociétaires décédés pendant la guerre, et n'ayant pas touché l'assurance au décès, qu'elles peuvent se présenter n'importe quel jour chez le trésorier, M. J.-B. Batteau, 155, rue Lacroix, à Roubaix, il leur sera payé la part leur revenant sur le bénéfice de la tombola.

LE MAITRE I. PHILIPP A ROUBAIX. — Les concours du « Cours classique de piano » auront lieu le jeudi 23 juin. Le jury, qui comprendra d'éminentes personnalités musicales de la région et de Paris, sera présidé par l'illustre maître I. Philipp, chevalier de la Légion d'honneur, professeur au Conservatoire de Paris, membre du Conseil supérieur. Les familles des élèves peuvent assister aux concours.

UNE FETE DE GALA AU PROFIT DES ASSOCIATIONS DE MUTILÉS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Cette fête, dont nous avons déjà parlé et qui doit avoir lieu le samedi 25 juin prochain aux Etablissements du Fresnoy, s'annonce comme devant avoir un succès considérable.

Le programme est maintenant élaboré et doit donner satisfaction aux plus difficiles, tant par la variété que par la qualité des attractions qui seront offertes au public. Il y aura match de hockey, organisé par le Hockey-Club du Fresnoy, match de tennis, par les meilleurs joueurs du Racing-Club de Roubaix, assaut d'escrime, organisé par les sympathiques maîtres Adolphe Dubar père et fils, démonstration de boxe par le professeur Dubus et son célèbre élève Baete, champion du Nord, production par la Jeunesse du Blanc-Seau, sous la direction autorisée de son chef, M. Delescluse.

Des concerts sont organisés et nous donnerons très prochainement des détails sur les exécutants.

Comme nous l'avons dit, le prix d'entrée donnant droit à toutes ces attractions, est de 2 francs sans aucun supplément. Des tickets sont en vente aux sièges des Associations de Mutilés, à Roubaix, 56 ter, Grand'Rue; à Tourcoing, 43, rue du Haze.

Nul doute qu'il y aura foule aux Etablissements du Fresnoy, et que Roubaisiens et Tourquennois profiteront de l'occasion qui leur est offerte de manifester leur attachement aux glorieux mutilés de la guerre.

HALLE FLIPO. — Arrivage 2,600 kilos beurre extra Hollande à 11.50, Grande baisse. Fromages Gruyère, 10 fr.; Hollande, 9 fr.; Chester, 9 et 10 fr. Vin supérieur, 1.25; blanc, 2 fr. Pain d'épices extra, pur miel, 4 fr. 77038d

LA DUCASSE DE L'EPEULE. — La Commission musicale des fêtes du quartier de l'Epeule fait un pressant appel aux clairons et tambours du quartier, pour assister à une réunion qui aura lieu, le vendredi 17, à 20 h., au siège des Accordéonistes, rue de l'Epeule, 81, en vue de la retraite aux flambeaux du 2 juillet prochain.

PIANOS. — Superbe occasion, piano à queue Erard, palissandre, état neuf, garanti 10 ans, 30, Grande-Rue, 30. 76890

UNE FILLETTE TENTE DE SE NOYER. — Mercredi, vers 15 heures, la jeune Julienne Verougstraete, 13 ans, rue de la Barbe-d'Or, cour Cauche, 3, a tenté de se suicider en se jetant dans le canal, à proximité du pont du Beau-Chêne.

Un des témoins, voyant passer une automobile, en appela le conducteur, M. Achille Devaux, 34 ans, au service de M. Browaeys, rue Boucicaut. Celui-ci n'hésita pas à se jeter aussitôt à l'eau et après quelques plongées, parvint à atteindre la fillette qu'il ramena saine et sauve sur la berge.

Il ne put obtenir d'elle aucun renseignement sur le mobile de cet acte de désespoir.

Les parents informés, vinrent chercher leur enfant qu'ils n'avaient pas revue depuis mardi après-midi, malgré les recherches incessantes faites par son père.

Comme l'a déjà fait M. Doyen, commissaire de police, nous adressons au courageux sauveteur, M. Devaux, nos plus sincères félicitations pour son bel acte de courage.

VOL D'UN CHIEN. — Mme Rosalie Vande Wattine, a porté plainte contre inconnu pour vol d'un chien de race « berger bouvier », connu à son préjudice, mardi vers 18 h. 30. L'animal, âgé de 7 semaines, est estimé 150 fr.

BIANCHI. — La meilleure bicyclette. Grande baisse. Desruelles, 15 bis, rue du Curé, Rx. 76706

VICTIME D'UN « VIDE-POCHES ». — Tandis que Mme Jeanne Hernou-Jacquelin, 20 ans, trieuse, 91, rue d'Alger, se trouvait, mardi vers 18 h. 30, place de la Liberté, à l'entrée du boulevard Gambetta, un inconnu s'est emparé de son portefeuille, contenant 121 fr. 10, et divers objets. Une enquête est ouverte.

CH.-DENTISTE. Gonnevelle, 2, r. Collège. Pose de dents. Consultations de 9 à 6 h. 556

AUTO CONTRE CYCLISTE. — Mercredi vers 18 h., un jeune cycliste, Ernest Boute, écolier, demeurant à Wattrelos, rue du Beau-Chêne, 46, descendait la rue Pauvrée, se dirigeant vers la place de la Liberté. Arrivé à l'angle de cette place et de la Grand'Rue, il fut renversé par une automobile conduite par une personne de la rue de Tourcoing.

Le jeune cycliste n'avait pu apercevoir l'automobile, celle-ci ayant doublé sur la gauche un tramway en stationnement. Les dégâts sont purement matériels.

C'EST DEFENDU. — Pour avoir laissé danser dans son estaminet sans autorisation, M. Georges Lespagnol, demeurant boulevard Gambetta, 204, a été l'objet d'une contravention. Le délinquant, qui est sous le coup de la récidive, a vu son autorisation de jouer de la musique retirée.

CROIX

LA CIRCULATION DES CYCLISTES. — De nombreux habitants se plaignent des cyclistes qui empruntent trop fréquemment les trottoirs. La police locale a dressé trois procès-verbaux pour ce fait, à MM. Pierre Horlaeve, employé, 38 ans, rue Charlemagne, 26, à Roubaix; Charles Beert, 34 ans, rue du Point-Central, 138, à Tourcoing, et Charles Gozet, 17 ans, rue Thionville, à Croix.

LE PERCEPTEUR se tiendra au Café de la Salle des Fêtes le jeudi 16, de 14 à 16 h., pour recevoir les contributions et taxes diverses, payer les retraites ouvrières et accidents, les allocations militaires (retardataires des précédentes périodes), et les divers mandats de l'Etat et du Département.

TICKETS DE PAIN. — Distribution vendredi 17, de 9 à 11 heures, au contour Saint-Martin.

WASQUEHAL

POUR LES PROPRIETAIRES EXPLOITANTS. — Des formules de dégrèvement sont à la disposition des petits propriétaires exploitants n'ayant pas un revenu total supérieur à 1.250 fr. et un revenu imposable de propriétés non bâties supérieur à 400 fr. S'adresser à la Mairie (2e guichet).

APPAREILS A VAPEUR. — Les rôles de droits d'épreuves sont entre les mains du percepteur.

DISTRIBUTION DE VETEMENTS. — Une distribution de vêtements, remis au Bureau de Bienfaisance par le Vestiaire Départemental, aura lieu à la Mairie le vendredi 17, à toutes les familles inscrites sur la listes d'assistance médicale gratuite, dans l'ordre ci-après : de 8 h. 30 à 9 h. 30, les Français en possession du carnet n. 1 à 70; de 9 h. 30 à 10 h. 30, les Français en possession du carnet n. 71 à 140; de 10 h. 30 à 11 h. 30 les Français en possession du carnet n. 141 à 179 et les Belges avec leur carnet de 1 à 26. Les familles qui ne possèdent pas de carnet le réclameront à la Mairie (2e guichet), avant la distribution.

LES REFUGIES BELGES qui perçoivent l'allocation aux réfugiés peuvent obtenir, dès à présent, au compte de leur pays : l'assistance médicale gratuite; l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables; l'assistance aux familles nombreuses; l'assistance aux femmes en couches; l'allaitement maternel, et les secours exceptionnels distribués par le Bureau de Bienfaisance. S'adresser à la Mairie (3e guichet).

WATTRELOS

LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET. — La commission des fêtes a arrêté, dans sa réunion de mardi soir, les grandes lignes du programme de la Fête Nationale du 14 juillet.

Dans ce programme signalons la visite du Conseil municipal à l'Hospice et à l'Hôpital; le concours de chant, à 14 h., chez M. Varasse, Grand'Place; une fête de gymnastique, au Crétinier, par La Gauloise et La Patriote; des concerts de musique place Saint-Liévin, Vieille-Place et Grand'Place par la société Philharmonique du Crétinier. Après le concert, ballet par la société de gymnastique La Gauloise. Un feu d'artifice sera tiré le soir place du Moulin.

UNE VENTE DE DENREES SAISIES. — Le lundi 20 juin, M. Kremer, receveur-chef du bureau des douanes de la Hussarde, procédera à 14 h., à une vente de denrées saisies comprenant : café, sucre, chocolat, chicorée, sabots, etc.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Les subventions des pupilles de la Nation pour les 1er et 2e trimestres seront payées en une seule fois, fin juin. Les certificats d'admission parviendront dans le courant de la 2e quinzaine de juin aux personnes susceptibles de recevoir ces subventions.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Un ouvrier briquetier, Rémy Lefebvre, 42 ans, s'est fait une déchirure musculaire en travaillant à la briqueterie Delcourt. — Au tissage Leclercq-Dapire, une tisseuse, Jeanne Lefebvre, 26 ans, a eu le pouce gauche écrasé. — A la fonderie, rue Couteau, un mouleur, Raymond Delforge, 37 ans, s'est fait une forte déchirure musculaire en soulevant une chaussis.

LANNOY

LYS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Une ouvrière fileuse, Augustine Lagache, âgée de 35 ans, employée chez MM. Delannoy et fils, filateurs de lin, a fait une chute sur un réchipent: il en est résulté une forte contusion de la paroi thoracique. 12 à 15 jours de repos.

TOUFFLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira jeudi 16 juin, à 19 h. 45. A l'ordre du jour : Communication du budget 1921, approuvé avec quelques rectifications; Règlement concernant la subvention accordée pour équilibrer le budget; Services pour l'enlèvement des ordures ménagères, marché de gré à gré; Communication du maire. Demandes d'assistance.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu vendredi, à l'école des filles. Ne pas se présenter avant 16 h.

SAILLY

L'INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE. — Les commerçants qui n'ont pas encore fait leur déclaration au Tribunal de commerce, sont priés de se présenter à la Mairie, au plus tôt, munis de la feuille de patente, où du reçu de la taxe sur le chiffre d'affaires, du livret de famille, du contrat de mariage ou du carnet d'étranger.

ANNAPPES

SECOURS AUX NECESSITEUX. — Paiement à la Mairie, aujourd'hui jeudi, 16 juin, à 9 h.

VACCINATION. — Le mercredi 22 juin, à 11 h., M. le docteur Leborgne procédera à la vaccination dans une salle de l'école des Marchenelles, pour les personnes de cette section. Rappelons que cette formalité médicale est obligatoire.

CYSOING

LE CARROUSEL ATTELÉ organisé au profit des Mutilés et Orphelins de la guerre, sous la présidence d'honneur de M. Herbin, maire, a obtenu tout le succès espéré, grâce au dévouement des organisateurs, et particulièrement de MM. J. Desmons et A. Duries, présidents. La fête s'est terminée fort avant dans la nuit, ce qui n'a pas permis de distribuer la totalité des nombreux prix dont ces épreuves étaient dotées. La Musique Municipale prêtait son concours à cette œuvre de bienfaisance. Les gagnants qui n'ont pas encore retiré leur prix sont priés de se présenter au plus tôt à la commission.

POLICE DES ETRANGERS. — La gendarmerie de Cysoing a verbalisé contre six ouvriers belges, Jules Dumazy, Madeleine Dumazy, Louis Bourgy, Noémie Dachy, Jules Berthe et Louis Dumazy, tous briquetiers à Cysoing. Ces ouvriers se trouvaient en état d'infraction au décret du 2 avril 1917, aucun d'eux n'étant muni de la carte d'identité exigée des étrangers travaillant en France.

ABANDON D'ATTELAGE — M. Edmond Spingler, boucher à Lannoy, rue de Roubaix, 7, qui avait abandonné son attelage sur la route, à Camphin-en-Pévèle, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie de Cysoing.

CHERENG

CONTRIBUTIONS. — Le percepteur se rendra à Chéreng, le lundi 20 juin, à l'estaminet du Pèlerin, où seront perçues les contributions directes pour l'année courante. Se présenter de 9 à 11 h.

ASCQ

TICKETS DE PAIN. — Les bénéficiaires de cartes de pain à prix réduit sont invités à se présenter à la Mairie, samedi prochain, 18, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h., pour y retirer leurs tickets.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 16 JUIN :

Marché : de 8 h. à midi.
Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.
Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.
Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 14 h. 30 à 16 h.
Concert public : A 20 h., hall de la Bourse de Commerce : Orphéon « L'Echo de la Frontière ».

La validité des bons de monnaie

Une lettre du Ministre du Commerce à la Chambre de commerce de Tourcoing

La Chambre de commerce nous communique la lettre suivante qu'elle a reçue du Ministre du commerce sur les termes de laquelle elle attire tout l'attention :

Par une circulaire du 15 décembre 1920, mon Département a prorogé jusqu'au 30 juin 1921 le délai de remboursement des coupures des Chambres de commerce provenant des émissions antérieures à la date de cessation des hostilités (24 octobre 1919).

J'ai cru devoir soumettre au Comité de législation commerciale institué au Ministère du Commerce la question de savoir si une prescription devait être appliquée aux bons de monnaie émis par les Chambre de Commerce et quelle est leur durée de validité.

Ce Comité a considéré qu'en principe les papiers représentatifs de monnaie ne sont pas susceptibles de prescription et que les clauses se bornant à indiquer que, jusqu'à une date fixée, le porteur pourra se faire rembourser en billets de la Banque de France n'établissent pas contre les détenteurs des coupures une déchéance absolue de tout droit contre la Chambre de Commerce émettrice. En effet, déclarer qu'un billet doit, jusqu'à une certaine date être remboursé et échangé à la Banque de France ne signifie pas qu'il est sans valeur après cette date. Les Chambres de Commerce ne l'ayant pas déclaré expressément doivent assurer le remboursement des coupures en monnaie équivalente; autres coupures ou jetons servant de monnaie.

Le Comité de législation commerciale ajoute, au surplus, qu'il appartiendra à l'Etat, dans l'intérêt des Chambres de Commerce, et du public, de prendre des mesures générales, entourées d'une très large publicité, pour fixer les délais après lesquels les petites coupures devront être considérées comme sans valeur, les Chambres de Commerce restant, jusque-là, tenues envers les porteurs.

J'ai adopté, en ce qui me concerne, ces conclusions qui ont également reçu l'adhésion de M. le ministre des Finances.

Il s'ensuit, évidemment, que toutes les coupures provenant des émissions antérieures à la date de cessation des hostilités, qui n'auront pas été remboursées avant le 30 juin 1921, continueront à servir valablement de bons de monnaie après cette date, comme aussi les coupures des émissions postérieures au 24 octobre 1919 (cessation des hostilités), quelle que soit, d'ailleurs, la clause imprimée sur ces vignettes, touchant le délai de remboursement.

Il importe, toutefois, tant dans l'intérêt de l'hygiène publique que pour diminuer les risques de contrefaçon dont les Chambres de commerce doivent, en définitive, supporter les conséquences, que ces Compagnies prennent les mesures nécessaires pour retirer méthodiquement de la circulation toutes les coupures dont la malpropreté ou le mauvais état de conservation rendent l'usage incommode ou même difficile.

En attendant que la quantité de jetons métalliques frappés actuellement par la Monnaie soit suffisante pour pouvoir remplacer une notable partie des coupures des Chambres de commerce, ces Compagnies devront procéder à de nouvelles émissions chaque fois que les nécessités monétaires locales l'exigeront. Elles trouveront mon Département tout disposé à autoriser ces émissions, après entente avec l'Administration des Finances.

Lorsque les jetons métalliques seront en quantité suffisante pour pourvoir aux besoins du pays en monnaie divisionnaire, il appartiendra aux Pouvoirs Publics de prescrire, par voie de mesure législative, le retrait général des billets des Chambres de commerce, en fixant, alors seulement, le délai à partir duquel ces billets devront être considérés comme sans valeur.

Deux journées de fête à l'Institution du Sacré-Cœur

La seconde journée : celle de mercredi

C'est encore de nombreux et profonds témoignages d'affection dont a été entouré M. le chanoine Leleu, au cours de cette deuxième journée de réjouissances organisées à l'Institution du Sacré-Cœur, à l'occasion de sa fête.

Ils diront, ces témoignages, combien est estimé et aimé le très zélé Supérieur et laissent entrevoir quels regrets éprouveraient tous ceux qui fréquentent la maison, le jour où, répondant à l'appel de l'autorité ecclésiastique, il pourrait exercer sur un autre champ ses éminentes qualités de prêtre et d'homme.

Journée fort agréablement remplie pour les élèves, celle de mercredi. Mais avant de s'adonner complètement aux plaisirs de leur âge, avec leurs maîtres, ils accomplirent un pieux pèlerinage au Sacré-Cœur, dont en même temps que le nom, l'Institution porte la dévotion.

Puis les jeux se succédèrent sans interruption, si variés qu'ils purent satisfaire tous les goûts. Grands et petits conserveront de ce mercredi 15 juin un long et délicieux souvenir.

A 12 h. 30, au réfectoire, un déjeuner intime réunissait autour de M. le Supérieur, prêtres et laïcs, amis et protecteurs de l'établissement.

C'est Mgr Leclercq, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, doyen de Saint-Christophe, le chanoine Poulet; MM. Hippolyte Scalabre, président de l'Association des Anciens Elèves; J.-B. Leplat, le docteur Desbonnets, Henri Playoust, membres du Comité de cette Association; les abbés Deram, doyen d'Halluin; Mouquet, prodoyen de Notre-Dame; Varasse, aumônier de l'Institution de l'Immaculée-Conception; Malaquin, curé du Sacré-Cœur, à Tourcoing; les RR. PP. Delor, dominicain, prieur de l'Abbaye du Saulchoir, et Pascal, franciscain; les abbés Leduc, supérieur de l'Institution N.-D. des Victoires à Roubaix; Mahieu, professeur à l'Université Catholique de Lille, etc...

Au dessert, M. le Supérieur prend le premier la parole. Avec cette chaude et fine éloquence qui en fait un orateur apprécié, il exprime toute sa reconnaissance à ceux qui l'aident dans sa tâche si ardue, sa fierté des succès de l'Institution et ses espérances pour un avenir plus brillant encore. Délicatement, M. le chanoine Leleu rend un hommage respectueux à Mgr Leclercq, dont la glorieuse attitude pendant l'occupation est évoquée. Il salue particulièrement M. Scalabre, dont le dévouement à la Maison se manifeste en de multiples occasions. Chacun des collaborateurs et des invités de M. le Supérieur reçoit un mot aimable adressé spontanément.

Mgr Leclercq, après avoir donné lecture d'un télégramme de Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, ancien supérieur, qui se joint de cœur à la fête du jour, fait un bel éloge du chanoine Leleu, interprète de la pensée de ceux qui l'écoutent.

C'est dans le même sens que s'expriment M. Scalabre, au nom des Anciens Elèves, le R. P. Delor, au nom du clergé régulier, et M. Robert Desurmont, le jeune président du Cercle du lundi, fondé à l'Institution par M. le Supérieur. De tous jeunes élèves, avec une pointe d'émotion, récitent un délicieux compliment.

Les toasts ont pris fin. De l'extrémité de la salle s'élève une douce harmonie. C'est la symphonie qui, avec les chœurs, interprète merveilleusement une page de « Guillaume Tell ». Les dernières notes sont à peine éteintes que la fanfare, à son tour, enlève avec brio deux morceaux de son répertoire.

Le repas s'achève et l'heure s'avance. Il faut rompre cette charmante intimité. Une fois encore, M. le chanoine Leleu est l'objet des marques de sympathie de ses invités qui prennent congé. Avec effusion, les mains serrent les siennes.

Au Conseil de Prud'hommes de Tourcoing

La révision des listes électorales

Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que la liste des électeurs au Conseil de prud'hommes de Tourcoing est déposée, à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie.

Ladite liste sera communiquée à tout requérant. Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de quinze jours, à partir d'aujourd'hui.

Les brillants succès de l'Union post-scolaire de Tourcoing

Au concours des Tuileries du 12 juin, la société de préparation militaire l' « Union Post-Scolaire de Tourcoing », ainsi que nous l'avons annoncé, remporte pour la deuxième fois le grand challenge de France et des Colonies.

La magnifique bronze d'art « La Marseillaise » a été attribué à cette société en raison des meilleurs résultats obtenus au concours, proportionnellement au nombre de ses adhérents.

En outre, cette société a remporté les prix suivants :

Prix Eugénie Perrin, consistant en un objet d'art « Le Droit Civique », en raison du plus grand nombre d'élèves présenté au concours.

Une premier prix : Une grande plaquette en argent, offertepar le Ministre de la Guerre.

Une médaille en argent, une médaille en bronze, deux grands diplômes dont un avec félicitations du Jury, de nombreux prix en espèces, etc...

Cette société a travaillé dans la perfection, et a fait preuve d'un entraînement assidu et méthodique sous la conduite d'instructeurs compétents, et se trouve de ce fait justement récompensée des sacrifices qu'elle s'est imposés et se place au premier rang des sociétés françaises de préparation militaire.

Nous réitérons nos meilleures félicitations aux dirigeants de cette société et en particulier au président, M. Rémy Parzy, et au vaillant et dévoué lieutenant Kinuen, directeur technique.

Beaux gestes envers le Groupe des Mutilés

La Commission du groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons nous communique:

Nous sommes heureux de signaler une délicate attention du syndicat des docteurs de Tourcoing et ses cantons, qui, pour prouver une fois de plus leur sympathie envers nos vaillants mutilés, ont, lors de leur réunion annuelle, fait une collecte en faveur de notre groupe, collecte se montant à la somme de 400 francs.

Nous tenons également à signaler le beau geste de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Colbert, qui, lors de leur banquet, ont fait une quête pour nos braves mutilés, rapportant la somme de 54 francs.

Signalons aussi la délicate attention d'un groupe d'amis se rendant en excursion au Mont de l'Enclus et qui, à leur retour, ont pensé à nos braves compatriotes, et leur firent parvenir la somme de 12 fr. 15.

Un généreux tourquennois, qui désire conserver l'anonymat, nous a également versé une somme de 100 francs en témoignage de sa sympathie pour notre groupe.

La Commission, en son nom et au nom de tous ses adhérents, remercie tous ces généreux donateurs.

L'emprunt communal de 1903

TIRAGE D'OBLIGATIONS

Il a été procédé, mercredi matin, à dix heures, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, de Tourcoing, sous la présidence de M. Jules Brassard, adjoint au maire, assisté de M.. Caillian et Waute, conseillers municipaux, Dramais, receveur municipal, et Liagre, chef de la comptabilité, au tirage au sort en deux séries de 284 obligations de l'emprunt contracté en 1903 pour conversion d'anciens emprunts et travaux d'utilité publique. La première série comportait 64 numéros, la seconde 220.

Voici les numéros extraits de la roue :

PREMIÈRE SÉRIE

1.283	349	1.421	1.159	1.510	1.964	526
1.517	565	462	268	1.119	479	865
1.170	1.007	318	1.536	450	637	320
1.311	553	469	218	1.693	488	1.766
860	831	56	1.763	1.069	1.117	35
506	460	1.560	1.871	96	475	2.013
396	1.972	1.011	770	1.225	30	1.261
150	1.813	938	1.918	1.680	14	1.192
139	422	1.176	242	519	1.224	1.367
1.652						

DEUXIÈME SÉRIE

2.184	11.422	13.334	5.883	2.682	6.317	11.815
11.229	9.023	7.877	10.005	12.568	2.828	6.279
5.135	7.219	11.398	7.073	14.272	4.903	7.428
10.233	2.879	7.011	14.301	2.360	10.222	7.818
13.278	12.041	5.936	10.981	3.921	8.144	3.367
4.249	6.662	3.076	12.448	4.772	7.498	2.390
11.040	9.057	2.944	8.986	9.985	4.044	4.585
2.805	12.453	5.654	11.152	13.981	11.260	7.460
11.226	5.328	2.378	11.786	8.543	10.728	8.690
5.029	2.377	6.085	3.145	9.592	5.442	5.064
12.793	12.807	9.800	11.997	10.172	12.821	8.757
6.907	4.168	11.545	11.549	10.807	14.016	4.703
12.880	7.027	5.498	11.402	9.451	6.687	12.328
5.377	7.680	10.313	13.547	5.510	13.388	6.010
3.717	12.975	3.665	9.517	6.351	7.003	2.094
4.725	8.046	3.450	13.000	8.146	13.392	14.432
6.797	8.433	6.545	3.474	8.267	5.904	5.075
2.386	11.609	13.272	9.679	9.733	12.522	10.058
6.860	11.897	7.890	4.115	8.329	14.067	12.779
10.193	11.155	12.605	2.731	8.612	9.589	9.225
8.630	12.615	13.043	11.566	13.257	8.303	6.444
8.085	3.976	7.550	10.609	3.637	11.290	12.327
5.220	13.597	5.539	9.769	12.745	5.643	8.651
2.077	14.448	8.533	2.683	12.671	3.373	3.158
9.308	9.113	11.189	9.511	13.125	3.682	11.035
12.283	4.918	9.335	4.006	3.989	12.341	4.096
8.748	3.260	3.531	13.686	8.815	12.081	13.912
14.008	10.074	4.825	13.093	8.505	7.960	4.442
4.929	4.896	9.312	3.889	9.029